

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00232

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE POUR LE 1ER SEMESTRE DE L'ANNEE 2020

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 64

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :
Mme Siham LABICH

Le 28 septembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20200917-0202002320

DATE D'APPÊCHAGE: 28 septembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 SEPTEMBRE 2020

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) - PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE POUR LE 1ER SEMESTRE DE L'ANNEE 2020

Le Fonds Solidarité Logement (FSL) s'adresse aux ménages les plus précaires. Il permet d'accorder des aides aux ménages pour, d'une part, faire face aux frais d'accès au logement (dépôt de garantie, caution solidaire, frais d'agence, frais d'installation, 1^{er} mois de loyer), et d'autre part, il permet d'aider les ménages à se maintenir dans un logement (aides pour les impayés de loyers et de charges locatives, d'eau, d'énergie). Les aides sont apportées sous forme d'aides directes ou de prêts. Le FSL permet également de financer des mesures d'accompagnement social lié au logement.

Le FSL fait partie des compétences dont la mise en œuvre a été transférée du Conseil Départemental à Saint-Etienne Métropole à compter du 1^{er} juillet 2020.

Avant cette date, ce dispositif qui est l'une des principales actions du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de la Loire (PDALHPD) relevait du Conseil Départemental qui en assurait la gestion. Son financement était assuré par le Conseil Départemental, les distributeurs d'énergie, les EPCI et certaines communes du département.

En 2019, 3 709 demandes d'aides ont été déposées à l'échelle de Saint-Etienne Métropole, pour un montant de 1 451 699 €. 3 285 aides ont été accordées à 3 013 ménages pour un montant de 965 502 €.

A l'échelle du Département, 5 432 demandes d'aides ont été déposées pour un montant de 2 157 005 €. 4 861 aides ont été accordées à 4 463 ménages pour un montant de 1 415 949 €.

La présente délibération concerne la participation de Saint-Etienne Métropole au Fonds Solidarité Logement pour le premier semestre de l'année 2020. Cette participation représente un montant de 30 324 €, elle correspond à une participation de 0,15 € par habitant proportionnelle à la population de la Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **acte le montant de la participation de Saint-Etienne Métropole au Fonds Solidarité Logement pour un montant de 30 324 € pour le premier semestre de l'année 2020 ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget habitat de l'exercice 2020 article 65733 chapitre 65.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité comme suit :

Votes pour :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Dont les pouvoirs de :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU